
Appel à projets
Journée internationale des personnes âgées
Mardi 1er octobre 2024

Préambule

L'ONU a choisi la date du 1er octobre pour célébrer la Journée internationale des personnes âgées. Depuis 2010, la Ville de Genève a décidé de marquer ce moment en organisant une série d'événements de proximité.

Le Service social lance un appel à projets dans toute la Ville de Genève. Cette démarche doit permettre à des associations ou collectifs de participer à cet événement à travers une activité qu'elles et ils organisent pour, par et avec les aîné-e-s.

Objectifs de l'appel à projets

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de la politique sociale de proximité du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, dont plusieurs axes sont en lien avec cette journée, à savoir :

- Améliorer l'information, l'accès aux prestations et la promotion du « bien vieillir » ;
- Contribuer à la participation active et à la reconnaissance sociale ;
- Lutter contre les préjugés et les discriminations liés à l'âge ;
- Renouer, développer les liens de proximité et de solidarité, prévenir et limiter les risques d'exclusion et d'isolement des aîné-e-s ;
- Valoriser le travail des associations et des collectifs en leur donnant les moyens de se mobiliser pour organiser des événements.

Les équipes sociales de proximité soutiennent cette démarche d'appel à projets par un accompagnement à la réalisation du projet, voire une mise à disposition d'un Espace de quartier.

Critères d'évaluation

Les projets seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Événement socioculturel ponctuel impliquant activement des échanges entre les habitant-e-s avec un axe aîné-e-s ;
- Opportunité de stimuler les rencontres par, pour et avec les aîné-e-s, en favorisant les rencontres et les solidarités de proximité ;
- Contribution au renforcement de la cohésion sociale en favorisant l'implication de toutes et tous dans la vie du quartier.

Dépôt des dossiers

Les associations ou collectifs intéressés sont invités à remplir le formulaire d'inscription à l'adresse internet ci-dessous :

- <https://villedegeneve.limequery.com/239744?lang=fr>

et déposer un dossier au format électronique comprenant les éléments suivants à l'adresse

1eroctobre.soc@ville-ge.ch

- Budget détaillé du projet ;
- Coordonnées bancaires et/ou postales complètes ;
- Statuts (si association).

Toutes les informations sont à votre disposition sur www.geneve.ch/1eroctobre

Le délai de réponse est fixé au 22 avril 2024.

Procédure de sélection

Les projets proposés seront évalués par les équipes sociales de proximité et validés par une commission d'attribution comprenant des personnes expertes à l'interne du Département de la cohésion sociale et de la solidarité et à l'externe. Les résultats seront communiqués dans le courant du mois de juin 2024.

Financement

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité prévoit une subvention spécifique d'un montant total de CHF 33'000.- qui sera répartie entre les projets sélectionnés.

Sont exclus d'un éventuel financement les lignes budgétaires suivantes :

- Frais de personnel (salaires) ;
- Frais administratifs ;
- Frais de communication.

En cas de projet retenu, le montant attribué peut différer du montant souhaité.

Février 2024/JO/LC

**Genève,
ville sociale et solidaire**

www.geneve.ch

